

# LES SOLUTIONS DOCUMENTAIRES

2020

Pour les professeurs documentalistes  
au service de la réussite des élèves



[reseau-canope.fr/solutions-documentaires](https://reseau-canope.fr/solutions-documentaires)

## Objet : Modalités de déploiement de la nouvelle version du portail e-sidoc

Madame, Monsieur le professeur documentaliste,

Comme vous le savez, une nouvelle version du portail documentaire e-sidoc sera déployée le lundi 3 février prochain. Concrètement, le 3 février, votre portail e-sidoc affichera une toute nouvelle organisation dans laquelle **vos arborescence actuelle et vos contenus** seront conservés.

Cette bascule sur la version V2 ne requiert aucune action de votre part. Il n'est pas nécessaire que vous sauvegardiez vos contenus : ces derniers seront transférés automatiquement par nos équipes techniques et nous garantissons que **vos données seront intégralement migrées** (rubriquage, articles, actualités, sélections, avis de lecture, demandes de réservation, ...), sauf cas spécifiques et identifiés de données rendues obsolètes par le changement de version.

Nous vous invitons à consulter [depuis ce lien](#) un document qui explique les choix que nous avons opérés pour organiser la présentation de vos contenus en V2 et qui liste les quelques cas de contenus non « migrables ».

Par ailleurs, la réalisation de cette bascule exige de figer les contenus quelques jours pour pouvoir lancer le processus de migration. C'est pourquoi nous vous informons que votre portail sera disponible uniquement **en consultation** à compter du **mercredi 29 janvier à 18h00**. Ainsi, à partir du 30 janvier, il vous sera impossible de publier de nouveaux contenus. Vos usagers ne pourront pas non plus effectuer des réservations ou soumettre des avis de lecture. Leur accès aux ressources numériques payantes sera également désactivé. En revanche, ils pourront accéder au moteur de recherche et aux informations publiées.

Nous sommes conscients de la gêne induite par ces opérations de migration. C'est pourquoi nous avons réduit cette période au minimum afin d'assurer l'opérabilité de votre portail dès le 3 février.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous renouvelons notre engagement à vos côtés.

Bien cordialement,

L'équipe Canopé-Solutions Documentaires